

PLUS DE NATURE DANS LES PARCS NATURELS?

Gantrisch, Diemtigtal, Lac de Thoun – Hogant, Chasseral, autant de parcs naturels existants ou en devenir. L'ordonnance sur les parcs exige l'adoption de mesures ciblées en faveur de la nature. Or seuls quelques dépositaires de projets de parcs naturels peuvent se targuer d'avoir su favoriser les habitats naturels.

Le groupe de travail du WWF Berne et de Pro Natura Berne consacré aux parcs naturels du canton s'est fixé pour objectif d'agir concrètement en faveur de la nature dans ces parcs. Il a pour ce faire noué des contacts avec certains responsables de ces zones privilégiées et établi un concept indiquant comment reconnaître et sélectionner les espèces et habitats caractéristiques. Les responsables des parcs disposeront ensuite d'une liste d'habitats et d'espèces animales et végétales dont ils devront assumer la mise en valeur.

Sélection des espèces et des habitats

La sélection s'opère en trois étapes. Premièrement, le WWF et Pro Natura définissent des groupes d'espèces et d'habitats caractéristiques en consultant des banques de données et en recourant à l'expertise d'acteurs locaux et nationaux. Deuxièmement, ils évaluent ces groupes en fonction de critères tels que la diffusion et l'attrait des espèces et des habitats, la nécessité d'agir et la faisabilité. Enfin, troisièmement, ils soumettent aux responsables des parcs la liste des espèces et des habitats, accompagnée des critères pris en considération.

Parc naturel du Gantrisch

Une sélection a déjà eu lieu dans le parc naturel du Gantrisch, pour lequel une liste de 50 espèces appartenant à huit groupes différents (chauves-souris, oi-

seaux, papillons, sauterelles, escargots, plantes vasculaires, champignons et lichens) a été établie. Les responsables du parc devront particulièrement valoriser ces espèces. Quatre habitats caractéristiques ont également été désignés parmi les groupes des eaux en général, des ruisseaux en particulier et des marécages. Une discussion aura lieu cet été entre les responsables du parc et les organisations environnementales impliquées à propos de la liste établie.

Cette liste permettra au parc de se fixer des priorités à long terme pour assurer la protection des espèces et des habitats, ce qui lui facilitera la mise en œuvre de projets de conservation ciblés. L'argument marketing, soit le capital naturel du parc, n'est pas des moindres, et ce d'autant plus qu'il est fondé scientifiquement.

Excursions

Dès cet été, vous pourrez découvrir les atouts naturels des parcs. Pro Natura et le WWF Berne vous proposent quatre excursions intéressantes:

- excursion ornithologique dans le Diemtigtal le 20 juin: rendez-vous avec les hirondelles de fenêtre et découverte du chemin des oiseaux,
- excursion botanique au Chasseral le 26 juin: découverte de la flore sommitale,
- excursion botanique au Gantrisch le 17 juillet: découverte d'une flore multiple et variée,
- excursion mycologique au Gantrisch le



Photo: Adrian Möhl

Le tephroséris capité (*tephroséris capitata*), particulièrement présent dans la région du Gantrisch.

18 septembre: hygrophores, mycènes, dédalées du chêne et autres champignons de la forêt alluviale.

Vous trouverez de plus amples informations concernant le chemin des oiseaux sur www.wwf-be.ch et concernant les autres excursions sur www.pronatura.ch/be, à la rubrique Participer.

Anne Klauser, groupe de travail «parcs naturels»



Ueli Stückelberger, co-président du WWF Berne

Elections cantonales

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le résultat des élections cantonales qui se sont tenues il y a maintenant plus de deux mois me donne toutes les raisons d'être optimiste. La composition du gouvernement est restée inchangée, ce qui lui donne toute la latitude nécessaire pour poursuivre son travail en faveur du développement durable au cours de cette nouvelle législature. Car les défis ne manquent pas, de la stratégie de l'eau à la politique énergétique. Le WWF Berne a des attentes envers le Conseil exécutif pour cette nouvelle législature, dont il lui a d'ailleurs déjà fait part (voir www.wwf-be.ch). Pour ma part, je souhaite que le canton exerce son influence en sa qualité de propriétaire, notamment sur les Forces motrices bernoises, et qu'il continue de mettre en œuvre des mesures de promotion de la biodiversité au-delà de l'année qui lui est consacrée, c'est-à-dire après 2010. Le WWF, à la fois vigilant et constructif, suivra ces évolutions.

ELECTIONS CANTONALES. ET MAINTENANT?

Deux résultats opposés sont sortis des urnes lors des dernières élections cantonales. D'une part, tous les membres du Conseil exécutif qui se sont représentés ont été réélus et la majorité soucieuse de l'environnement est préservée. Mais d'autre part, ces forces rouges-vertes ont connu d'importants échecs au sein du Grand Conseil, si bien qu'il deviendra beaucoup plus difficile à l'avenir de réunir une majorité autour de projets comme la loi sur l'énergie votée en mars. Qu'est-ce que cela signifie pour la future politique environnementale du canton?

Politique énergétique

De nouveaux jalons importants vont être posés au cours de la législature. En matière de politique énergétique, deux votations populaires sur la construction de nouvelles centrales nucléaires sont d'ores et déjà prévues. La première, en 2011, sera une votation cantonale à caractère consultatif visant à déterminer si les Bernois sont prêts à accepter de nouvelles centrales. La deuxième, en 2013, organisée à l'échelon national sur le même sujet pourrait être fortement influencée par le vote cantonal. Si la majorité des Bernois dit non, comme l'a recommandé le gouvernement dans sa stratégie énergétique de 2006, la centrale nucléaire de Mühleberg ne pourrait pas être remplacée par un réacteur quatre fois plus puissant que le réacteur actuel. Cela étant, le nouveau Grand Conseil prescrira sans

doute au gouvernement de s'engager en faveur d'une nouvelle centrale à Mühleberg.

Si la proposition populaire émise par la ligne dure des partis bourgeois pour vider la loi sur l'énergie de sa substance aboutit, les importantes économies qu'imposera le Parlement auront raison des millions prévus pour promouvoir la rénovation des bâtiments. Ou alors, autre cas de figure, il faudra chaque année se battre pour le budget alloué à ce secteur, ce qui implique une bonne dose d'incertitude. L'objectif principal de la loi ne pourrait donc être atteint.

Loi sur les impôts et article sur le développement durable

De l'avis du WWF, il y a d'autres domaines dans lesquels le canton pourrait s'engager en faveur du développement durable. Celui des impôts en est un. Par des incitations fiscales inscrites dans la loi, liées aux déductions des frais professionnels et de ceux afférents à la rénovation énergétique, on pourrait faire



Photo: Staatskanzlei des Kantons Bern

Débats houleux au Grand Conseil.

beaucoup pour favoriser les transports publics ou accroître le taux de rénovation. Par ailleurs, si l'on inscrivait dans la loi un article sur le développement durable de la Banque cantonale bernoise (BCBE), tel qu'il existe dans le canton de Zurich, on pourrait inciter celle-ci à suivre davantage la stratégie de son actionnaire principal. Rappelons que de nombreuses banques cantonales proposent des hypothèques à taux préférentiel pour la rénovation de maisons ou la construction de bâtiments au label Minergie, ce que la BCBE ne fait pas.

Projets écologiques

D'autres projets écologiques proposés par le gouvernement seront sans doute balayés par le Grand Conseil, simplement parce qu'ils ne viennent pas du bon côté de l'échiquier politique. Cela signifie pour nous que nous devons chercher le dialogue avec les parlementaires des partis bourgeois pour essayer de réunir des majorités autour de ces projets. La plupart des partis comptent des membres à l'écoute de nos propositions, mais l'expérience a montré que ces parlementaires, lors des votes décisifs, se ralliaient à leur majorité, de peur de devoir rendre des comptes ou d'être marginalisés.

Jörg Rüetschi, secrétaire régional du WWF Berne